



Monsieur le Recteur,

En ce premier CTA sous votre présidence, nous souhaitons tout d'abord pointer quelques éléments sur la situation dans les collèges et les lycées de notre académie. Notre académie, vous le savez, a subi de plein fouet un nombre de suppressions d'emplois très élevé pendant le quinquennat Sarkozy (plus de 500 suppressions dans le second degré), et seuls 80 emplois ont été rétablis dans les établissements pendant le quinquennat Hollande. Les conditions d'encadrement des élèves n'ont donc pas connu d'amélioration significative ces cinq dernières années et sont restés détestables en collège comme en lycée. Et même si les performances affichées en termes d'accès au baccalauréat restent bonnes, certains signes doivent nous alerter : un fort taux de sortie post troisième, un taux d'orientation en seconde GT en légère baisse, un taux d'échec préoccupant en première année dans le supérieur. Nous avons conscience que de trop nombreux élèves sont dans une situation de fragilité importante dans les acquisitions de connaissances comme dans la maîtrise d'une capacité de réflexion autonome et critique. Et il nous semble dangereux de s'en contenter.

La situation dans les collèges a été cette année, du fait de la mise en place de la réforme Vallaud-Belkacem, particulièrement chaotique et épuisante pour les personnels parce que leur charge de travail a explosé sans bénéfice pour les élèves. Car au final la question essentielle est bien de mesurer si la réforme mise en place permet d'aider efficacement tous les élèves à rentrer dans les apprentissages et à surmonter le cas échéant leurs difficultés. Nous y répondons par la négative. Les baisses horaires dans plusieurs disciplines ont rendu plus difficiles les apprentissages. L'AP s'est trop souvent mis en place dans des conditions peu efficaces. Les EPI aux thématiques imposées, artificielles et sans véritable lien avec les programmes, n'ont pas permis d'aller vers une véritable démarche d'interdisciplinarité permettant aux élèves les plus éloignés de la culture scolaire de se l'approprier. Enfin les situations sont devenues de plus en plus disparates d'un établissement à un autre dans le cadre d'un renvoi au local de choix contraints d'organisation des enseignements.

L'arrêté modifiant la mise en œuvre de la réforme discuté lors du CSE jeudi 8 juin ouvre les conditions d'un assouplissement de la mise en œuvre de la réforme : cadrage moins contraint pour les EPI s'ils devaient subsister, avec la suppression des thématiques obligatoires, rétablissement possible d'enseignements facultatifs, de classe bilingue, de section européenne. Mais il va de fait accroître les choix renvoyés au local et conduire à la

poursuite d'un éclatement du cadre national de référence. Nous souhaitons avoir des informations précises sur les moyens nouveaux alloués aux collèges pour financer ces choix, sans lesquels ils resteraient lettre morte. Nous souhaitons aussi que soit étudiée au niveau académique la carte de formation des collèges afin d'éviter la mise en concurrence des établissements et le renforcement des inégalités. C'est l'objet d'une des questions diverses que nous avons déposée.

Il nous semble urgent de clarifier la question de l'autonomie des établissements : elle doit pour nous permettre aux équipes pédagogiques d'avoir plus de pouvoir sur leur métier pour diversifier les pratiques, élaborer des projets et non renforcer de fait le pouvoir du chef d'établissement dans le cadre de choix contraints... Pour cela l'autonomie doit s'intégrer dans un cadrage national fort des horaires disciplinaires prévoyant des dédoublements et donnant des marges de manœuvre sous forme de moyens supplémentaires.

Concernant la gestion des personnels, nous allons examiner une circulaire relative à la gestion des non titulaires. La FSU s'est mobilisée à tous les niveaux et depuis des mois pour obtenir des avancées pour ces personnels. Si le texte proposé contient bien des avancées il reste à nos yeux des insuffisances sur lesquelles nous nous exprimerons plus longuement pendant la séance.